

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2019

Procès-verbal

L'an deux mil dix-neuf, le trente avril, le Conseil municipal de la Commune de CHICHILIANNE s'est réuni, sur la convocation de Yann SOURIAU, Maire.

Présents : Yann SOURIAU, Jean-Pierre ANGELIER, Franck BEAUME, Jacqueline BONATO, Dominique DINNE, Séverine GRANGE, Michel JAY, Alain MAYET, Eric VALLIER.

Délibérations

1. Création d'un marché

M. le Maire propose au conseil municipal de créer un marché hebdomadaire sur la Place de l'Église, du mardi 7 mai 2019 au mardi 1^{er} octobre 2019.

Commentaire : Sont déjà inscrits et présents un primeur et un fromager. Sont pressentis les commerçants de 2018.

2 absentions / 1 contre

2. Renouvellement de la convention d'adhésion au service commun d'instruction des autorisations du droit des sols

Vu la délibération de la Communauté de Communes du Trièves (CCT) en date du 8 avril 2019 relative au renouvellement de la convention ;

M. le Maire propose de renouveler la convention initiale en conservant les modalités de fonctionnement et les rôles réciproques des communes et de la CCT. Les modalités financières restent inchangées par tacite reconduction.

Adoptée à l'unanimité

3. Tarifs eau et assainissement 2019

M. Le Maire propose au Conseil Municipal de fixer les tarifs de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2019, comme suit :

Eau potable

Tranche 0 à 20 m ³	3,02 €
Tranche 21 à 120 m ³	0,53 €
Tranche 121 à 200 m ³	0,38 €
Tranche + de 200 m ³	0,36 €
Entretien comptage	45,00 €

Assainissement

Forfait	46,00 €
Tranche 0 à 20 m ³	3,42 €
Tranche 21 à 120 m ³	0,58 €
Tranche 121 à 200 m ³	0,44 €
Tranche + de 200 m ³	0,17 €

Raccordements aux réseaux	
Eau (<i>regard et compteur compris</i>)	Coût réel après devis entreprise
Raccordement réseau Assainissement -10 mètres sur réseau public (<i>domaine privé à la charge du propriétaire</i>)	2400,00 €
Mètres supplémentaires (réseau public)	40,00 €
Changement regard	350,00 €
Changement compteur d'eau	50,00 €
Travaux horaires / Employé + mini pelle	55,00 €

Adoptée à l'unanimité

4. Renouvellement contrat de travail agent accueil touristique

Vote pour à l'unanimité sous condition que l'aide d'état (40%) soit renouvelée. Le conseil municipal rappelle sa volonté de maintenir ce poste et apprécie l'implication très importante d'Agnès Trégret dans son travail.

Adoptée à l'unanimité

Divers

1. Débat sur la transmission de la compétence « eau potable »

Les techniciens de la CCT se sont mis en rapport avec la comptabilité communale pour examiner notre mode de gestion de l'eau potable. Leur remarque principale concerne les tranches de consommation (trop nombreuses à leur avis) et la facturation au m³ (à l'inverse de leur logique). La commune décide de maintenir son mode de facturation jusqu'au transfert. Il nous semble par ailleurs important de continuer à ne pas pénaliser les gros consommateurs tels que les agriculteurs et les hôteliers : ils ne sont pas des gaspilleurs mais leur activité implique une grosse consommation d'eau. Les agriculteurs doivent continuer à bénéficier d'un accès à haut débit.

2. Demande de subvention pour le projet « Le Vrai du Fau »

Installation d'un point commercial de produits locaux, restauration, et info touristique sur le parking du Col du Fau, dans une structure mobile. Ce projet pourrait bénéficier d'un financement européen, conditionné par des subventions locales.

Le conseil municipal demande un complément d'information sur le projet et le fonctionnement dans le futur.

3. Commission Tourisme du 29 avril

Elle a abordé l'organisation de la Journée citoyenne du 25 mai 2019 :

- Information générale autour du 15 mai, par mail, flash info et flyers.
- Réunion de préparation le 23 mai à 14h au Point Infos.
- Une liste finale de sentiers communaux à entretenir sera établie, permettant la répartition des tâches entre tous les bénévoles.
- Un groupe de scouts viendra épauler les citoyens dans ce travail de nettoyage et d'élagage.
- Le muguet sera ramassé à cette occasion pour la Fête des Mères du lendemain.

La commission souhaite :

- renforcer et entretenir le « parc » de bancs publics,
- et que les professionnels du tourisme se rencontrent en son sein pour échanger et mener des projets.

4. Exposition au Point Infos

Demande d'utilisation du Point Infos pour la présentation en juin d'une exposition de photos « Du grain au pain ». Accordée.

5. Gîte du Mont Aiguille

Demande de réunion de la commission pour faire le point de l'activité.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu
Le Lundi 27 mai 2019 à 20h30.

Les délibérations peuvent être consultées en Mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat